



Refus de livraison de la poste pour un n° d'allée

Par **Clem42**, le **05/05/2011** à **15:40**

Bonjour,

Je suis locataire depuis environ 3 ans dans un immeuble avec plusieurs allées. Il y a deux ans la poste nous "demandais" pour faciliter le traitement de nos courrier de prévenir nos correspondants afin qu'ils rajoutent le n° de notre allée.

Mais désormais il refuse simplement de nous livrer nos courriers si le n° de notre allée n'est pas précisé. On -t- il le droit de faire ca??

Cordialement

Par **Tisuisse**, le **05/05/2011** à **19:52**

Bonjour,

Si vous avez un numéro d'allée, l'adresse, pour que votre courrier et vos colis soient distribués, doit être complète et le facteur peut très bien renvoyer le tout avec la mention "adresse incomplète". A vous d'en informer tous vos correspondants.